



Les aidants et la conduite automobile des personnes âgées

Protocole Hippocampes – 10/12/08

Les signes d'alerte

- Lorsqu'il conduit, avez-vous peur ou plus peur qu'avant ?
- Se perd-il dans les trajets familiers ?
- Carrosserie abîmée
- Chocs sur les bordures et les trottoirs plus fréquents
- Difficultés à prendre des décisions dans des situations complexes (rond-point, entrée d'autoroute)
- Multiplication des accidents
- Confusion accélérateur/frein
- Mauvaise appréciation de l'environnement (géographique, humain ...)

L'évaluation et le soutien par des professionnels de la route

- Audit de conduite en auto-école (avec son propre véhicule)
- Stage de renforcement des aptitudes et remise en confiance
- Proposition d'étude sur simulateur (recherche)

La législation

- Rappel de l'article 489-2 du Code Civil « *celui qui a causé un dommage à autrui alors qu'il était sous l'empire d'un trouble mental n'en est pas moins obligé à réparation* » (patient responsable sur son patrimoine des conséquences de ses actes)
- Arrêté du 21/12/05 « *sont incompatibles avec la conduite automobile les troubles neurologiques, comportementaux ou les troubles de la sénescence, dus à des affections, des opérations du système nerveux central ou périphérique, extériorisés par des signes moteurs, sensitifs, sensoriels, trophiques, perturbant l'équilibre et la coordination. L'incapacité sera déterminée par le spécialiste en fonction des capacités fonctionnelles* »
- Obligation pour le patient de signaler à son assureur, à la commission médicale du permis de conduire ou à un médecin agréé toute pathologie influant sur sa capacité à conduire (risque de responsabilité en cas d'accident)

Les précautions à prendre pour continuer à conduire

- Conduire régulièrement pour conserver ses aptitudes
- Choisir de conduire le jour plutôt que la nuit
- Eviter les périodes de pointe
- Eviter les mauvaises conditions météo

Comment anticiper l'arrêt de la conduite ?

- Proposition de solutions alternatives (famille, voisins, aides institutionnelles, transports en commun ...)
- Evaluation économique du coût des transports/voiture
- Recherche de financement
- Explication des risques encourus